

11 Juillet – Wingly passe le cap des 100 000 passagers transportés dans les airs

Paris, 11 juillet 2023 - Wingly poursuit son ascension dans le ciel européen. Lancée en 2015, la plateforme de coavionnage a annoncé avoir fait décoller son 100 000e passager ce lundi 10 juillet. L'heureux élu, Cédric Clech, s'est offert un survol des Châteaux de Seine-et-Marne et de Disneyland Paris depuis l'aérodrome de Lognes.

Pour la startup française, qui vient tout juste de proposer ses premiers vols 100 % électriques dans l'Hexagone, il s'agit d'une étape symbolique de plus franchie dans son développement. «Notre objectif reste le même depuis le début : rendre l'aviation privée plus accessible et durable. Nos premiers vols électriques récemment mis en ligne en sont la preuve», indique Emeric de Waziers, co-fondateur et CEO de Wingly.

Sorte de BlaBlaCar des airs, la société permet de mettre en relation des pilotes privés avec des passagers pour qu'ils partagent ensemble les frais d'un vol en avion léger. Elle intègre aussi les sociétés professionnelles d'aviation d'affaires, qui opèrent de petites flottes de trois à cinq avions, disposant au maximum d'une vingtaine de places.

Ainsi, optimiser le remplissage des avions et toucher un public plus large peuvent constituer une opération économique très rentable pour ces sociétés comme pour Wingly. L'argument écologique est également mis en avant, puisque la plateforme permet d'éviter les retours à vide en dopant le taux de remplissage des avions. A ce jour, Wingly revendique 400 000 inscrits sur sa plateforme, dont

plus de 20 000 pilotes.

Temps de lecture : minute

11 juillet 2023

Article écrit par Maxence Fabron